

---

# Compte Rendu Conseil Syndical du 7 décembre 2021

---

Présents : Mesdames : TAVEL C — BEAUSSIER E - COLIN J – RÉGOLINI D

Messieurs ; MANTEL F– ZUCCHERO J – FAUGE A

Excusés : Mesdames : ARIOLI S – GELIN O

Messieurs : ROZEL G - COLLIOT A

La séance est ouverte à 18h30, sous la présidence de Madame Claudine Tavel,

Madame Danielle REGOLINI est désignée en qualité de secrétaire.

## ORDRE DU JOUR :

### 1. Approbation du compte rendu du conseil syndical en date du 13 septembre 2021

Madame la Présidente invite les conseillers présents à s'exprimer sur les éventuelles remarques qu'ils auraient à apporter au compte rendu du conseil syndical du 13 septembre 2021.

**Le conseil syndical approuve à l'unanimité le compte rendu du conseil syndical du 13 septembre 2021.**

### 2 – Personnel :

#### -1- Adhésion à la convention de participation de protection sociale complémentaire pour le risque « Prévoyance » du CDG 73 (2022-2027) :

En septembre 2021, le Syndicat Intercommunal du Groupe Scolaire de Novalaise a confirmé son souhait d'adhérer à la convention de participation pour le risque « Prévoyance » par le Centre de Gestion 73 au bénéfice des agents territoriaux à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

La collectivité a sollicité l'avis du comité technique sur son adhésion à la convention de participation de protection sociale complémentaire qui liera le CDG 73 et le groupement Siaci Saint Honoré (mandataire) et IPSEC (assureur) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2027.

Les agents auront le choix entre les options suivantes de garanties :

- Socle de base : invalidité + incapacité de travail ;
- Options supplémentaires au choix de l'agent :
  - o Perte de retraite
  - o Capital décès (à 100% ou à 200 %)
  - o Rente conjoint
  - o Rente éducation
  - o Maintien à 90 % du régime indemnitaire dès le 1<sup>er</sup> jour de CLM/CLD/GM

**Le conseil syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide d'adhérer à la convention de participation de protection sociale complémentaire pour le risque « Prévoyance » du CDG 73 (2022-2027) :**

**-2- Proposition du montant de la participation à la protection sociale complémentaire du risque « Prévoyance »**

Jusqu'à présent, le syndicat participe à hauteur de 13 euros par mois et par agent. Madame la Présidente, propose de maintenir ce montant.

Cette participation sera proratisée en fonction du temps de travail et sera versée directement à l'agent.

**Le conseil syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité accepte le montant de la participation proposé pour la protection sociale complémentaire du risque « Prévoyance ».**

**-3- Approbation des nouveaux critères d'évaluation professionnelle**

En l'absence de la mise à disposition des éléments par le centre de gestion de la Savoie, ce point sera délibéré lors du prochain conseil syndical.

**3 – Questions diverses :**

Madame la Présidente a souhaité informer les conseillers syndicaux des sujets abordés lors du dernier conseil d'école qui s'est tenu le lundi 15 novembre 2021. Le compte rendu de ce conseil est annexé.

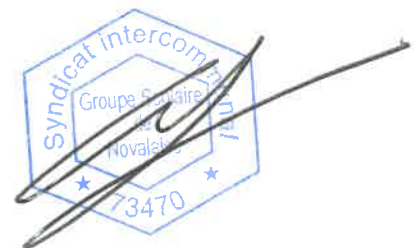
Monsieur MANTEL Frédéric précise que la commission communication se réunira en janvier 2022 pour relancer la création du livret d'accueil avec la prise des photos manquantes.

La séance est levée à 19h21.

La secrétaire  
Danielle REGOLINI



La Présidente  
Claudine TAVEL





# CONSEIL D'ÉCOLE

LUNDI 15 NOVEMBRE 2021

ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE DU BIEF DU MOULIN

NOVAISE



**DIRECTEUR :** Franck LEULLIER

**CLASSES MATERNELLES :**

**cycle 1**

- Céline BRAISE, Océane HATTON, Sophie DREVET, Jacky MATELON, Cécile TIRABASSI, Rachel LIÉGÉ.
- Christine GROS, Katia LION, Evelyne ZARAMELLA (ATSEM)

**CLASSES ÉLÉMENTAIRES :**

**Cycle 2**

- Myriam JALLIFFIER-TALMAT, Elodie STAELEN, Nathalie ROCHE, Anne-Claire BLANCHARD (Sonia ROCHE), Claire REYNAUD

**Cycle 3**

- Marie FRANCOIS, Laurent GAUBERT, Franck LEULLIER, Hélène BARRILLON.

**RASED :** Mireille ALONSO (maître E), Sophie RIPKA (psychologue)

# CLASSES ET EFFECTIFS CYCLE 1



23

Céline BRAISE  
Océane HATTON

PS

24

Sophie DREVET  
Jacky MATELON

6 18  
PS-MS

19

Rachel LIÉGÉ  
Océane HATTON

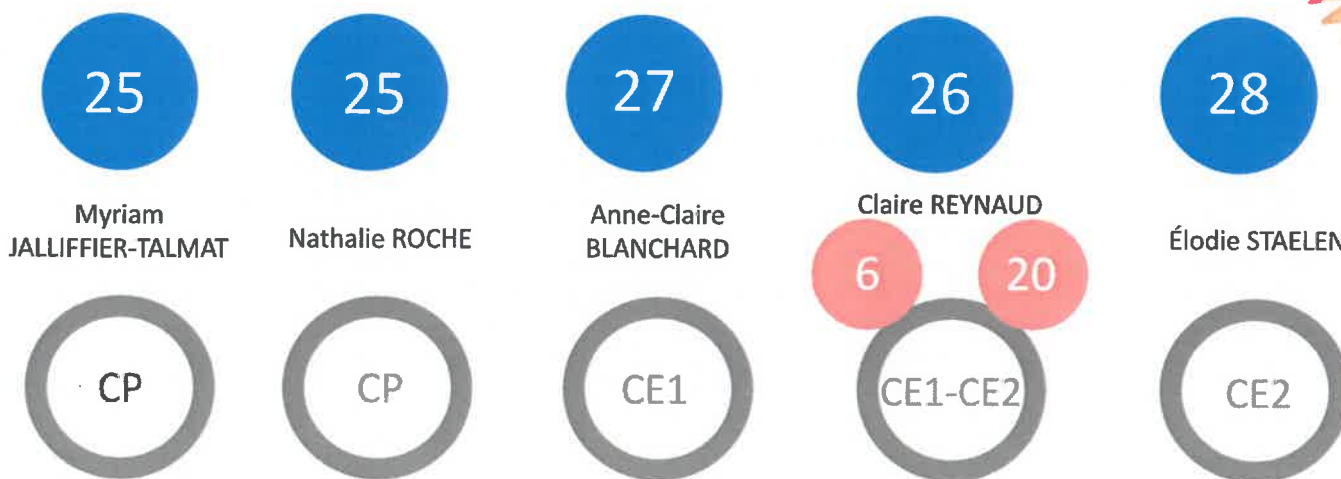
GS

20

Cécile TIRABASSI

GS

# CLASSES ET EFFECTIFS CYCLE 2



# CLASSES ET EFFECTIFS CYCLE 3



27

Marie FRANÇOIS

CM1

26

Laurent GAUBERT

13 13  
CM1-CM2

27

Hélène BARRILLON  
Franck LEULLIER

CM2

## PROTOCOLE SANITAIRE NIVEAU 2

- Limitation du brassage entre les groupes
- Application des gestes barrières
- Port du masque en élémentaire
- Ventilation des locaux
- Nettoyage des sols et des surfaces au moins une fois par jour
- Respect du protocole pour les réunions et rencontres avec les parents.



## ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022 PROTOCOLE ET CADRE DE FONCTIONNEMENT

Le passage d'un scénario à un autre est arrêté en fonction du contexte sanitaire général apprécié par territoire et au vu de l'avis des autorités de santé.

	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
<b>Doctrine d'accueil</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours en présentiel en école primaire</li> <li>• Cours en présentiel au collège</li> <li>• Cours en présentiel au lycée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours en présentiel en école primaire</li> <li>• Cours en présentiel au collège</li> <li>• Cours en présentiel au lycée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours en présentiel en école primaire</li> <li>• Cours en présentiel au collège</li> <li>• Hybridation au lycée selon le contexte local</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours en présentiel en école primaire</li> <li>• Hybridation pour les élèves de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> avec jauges à 50 %</li> <li>• Hybridation au lycée avec jauges à 50 %</li> </ul>
<b>Protocole sanitaire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains</li> <li>• Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et les élèves à compter du collège (droit commun en extérieur)</li> <li>• Limitation des regroupements importants</li> <li>• Désinfection des surfaces fréquemment touchées une fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains</li> <li>• Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire (droit commun en extérieur)</li> <li>• Limitation du brassage par niveau obligatoire</li> <li>• Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains</li> <li>• Port du masque obligatoire en intérieur et en extérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire</li> <li>• Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le 1<sup>er</sup> degré</li> <li>• Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains</li> <li>• Port du masque obligatoire en intérieur et en extérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire</li> <li>• Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le 1<sup>er</sup> degré</li> <li>• Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas</li> </ul>
<b>Activités physiques et sportives</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas de restriction à l'exercice des activités physiques et sportives (APS)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur. En intérieur, absence de sports de contact et distanciation adaptée selon la pratique sportive</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur pour les activités de basse intensité compatible avec le port du masque et les règles de distanciation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités physiques et sportives autorisées uniquement en extérieur et dans le respect d'une distanciation de 2 mètres</li> </ul>
<b>Protocole de contact-tracing</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Écoles : fermeture de la classe dès le 1<sup>er</sup> cas et poursuite des apprentissages à distance</li> <li>• Collèges et lycées :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- les élèves contact à risque sans vaccination complète poursuivent pendant 7 jours leurs apprentissages à distance</li> <li>- les élèves contact à risque justifiant d'une vaccination complète poursuivent les cours en présentiel</li> </ul> </li> </ul>			

# BILAN RASED 2020/2021

	Nombre total d'élèves	Nombre d'élèves suivis
Cycle 1	103	4
PS	16	0
MS	40	0
GS	47	4
Cycle 2	121	17
CP	33	7
CE1	49	7
CE2	39	3
Cycle 3	75	2
CM1	40	0
CM2	35	2
<b>Total</b>	<b>299</b>	<b>23</b> 7.6%

## Nombre d'élèves suivis en co-intervention

	Novalaise	Total
CE1	10 (P1 /2 groupes écriture)	14

## Nombre d'élèves suivis en groupe de remédiation

	St Genix	RPI Champagneux/ Gresin	St Alban de Montbel	RPI Ayn /Dullin	Novalaise	Total
Total	26	7	6	9	23	71
Nbre d'élèves	268	105	60	96	299	854
% d'élèves suivis	9,7%	6.6%	10%	9.4%	7.02%	8.31%

**Conseil d'école**  
**Lundi 15 novembre 2021**

**Présents :**

Directeur : Franck LEULLIER

Enseignants : Céline BRAISE, Elodie STAELEN, Cécile TIRABASSI, Nathalie ROCHE, Rachel LIÉGÉ, Claire REYNAUD, Myriam JALLIFFIER-TALMAT, Marie FRANÇOIS et Laurent GAUBERT.

ATSEM : Christine GROS

RASED : Mireille ALONSO

Représentants des parents d'élèves : Mme Karine BLUMET, Mme Marion TATOUD LAMIER, Mme Charlène MISSE, Mme Laure MEUNIER, Mme Anaëlle CAMPOURCY, Mme Marjorie CHENEVAL, Mme CURIOZ MAKO, M. William LABERGERIE et M. Guillaume AULARD

SIVU : Mme Claudine TAVEL (présidente du SIVU et Maire de Novalaise) et Mme Danielle REGOLINI

D.D.E.N : Mme Nicole PADEY

AEL : Mme Cécile ROETS responsable secteur enfance

Absents excusés : Anne-Claire BLANCHARD, M Frédéric MANTEL

Accueil des participants : les nouveaux parents d'élèves, les membres du SIVU, la représentante de l'AEL et Nicole PADEY nouvelle DDEN.

M LEULLIER rappelle le rôle du conseil d'école : instance principale de concertation qui étudie toutes les questions relatives à la vie de l'école pendant les temps scolaires et périscolaires. Le conseil d'école réunit le directeur d'école, les représentants de la collectivité locale, les professeurs et les représentants des parents d'élèves.

Taux de participation aux élections des parents d'élèves : 53%.

Le rôle des délégués des parents est également évoqué. Ils jouent un rôle de médiateur entre les familles et les enseignants. Ils sont consultés sur les sujets liés au fonctionnement de l'école et formulent des suggestions.

Mme PADEY indique que les DDEN sont désignés par l'Inspecteur d'Académie et nommés pour 4 ans. Ils jouent un rôle de médiateur. La visite des DDEN est annuelle et donne lieu à un rapport. Les DDEN visiteront l'école de Novalaise le lundi 22 novembre 2021.

## Ordre du jour:

### 1. RENTRÉE 2021

Bilan : la rentrée s'est effectuée dans de bonnes conditions. Effectifs et équipe pédagogique en infographie.

### 2. CADRE SANITAIRE

Voir infographie. Il y eu un assouplissement au cours de la période (passage au niveau 1). Pas de cas positif dans les classes signalé à ce jour.

Mme CHENEVAL suggère qu'un rappel soit effectué sur l'attitude à suivre notamment pour les fratries concernant le protocole sanitaire. Ce rappel pourra s'effectuer sur « ONE ».

### 3. PLAN ENR

Le SIVU a financé dans le cadre du plan d'équipement subventionné par l'État un équipement de trois ordinateurs portables pour le cycle 2, ainsi que la plateforme numérique « ONE ».

L'ADEP a accompagné cet investissement par l'achat d'un ordinateur portable et d'un vidéoprojecteur pour les classes maternelles.

Mme JALLIFFIER-TALMAT rappelle que les enseignants se forment seuls. Elle signale que tous les parents ne sont pas inscrits sur « ONE ».

M LABERGERIE fait état de difficultés pour certains parents d'avoir les informations sur l'application.

Mme CHENEVAL fait remarquer que certaines classes ne publient pas sur la plateforme.

Mme LIÉGÉ indique que les messages des parents qui arrivent dans la journée ne sont pas forcément consultés pendant les heures de cours.

### 4. SÉCURITÉ

Le plan Vigipirate national est toujours actif. Les exercices « alerte intrusion » ont été réalisés en maternelle et en élémentaire. Mme LIÉGÉ a souligné la difficulté de se soustraire à la vue en raison du manque de rideaux côté entrée de l'école (classe de GS). Elle suggère d'utiliser les rideaux posés côté rue à cet effet et de munir les fenêtres qui donnent sur la rue de rideaux qui protègent plus efficacement de la chaleur.

Les exercices d'évacuations ont été réalisés en maternelle et en élémentaire.

### 5. TRAVAUX AMÉNAGEMENTS

- Les nouvelles serrures sur les placards du matériel de sport et les portes d'entrée du RDC bas ont été posées.
- Mme TAVEL, présidente du SIVU, indique que des travaux de peinture et d'entretien ont été réalisés sur l'ensemble du groupe scolaire pour un montant d'environ 10 000 €.
- Des arbres vont être plantés : un dans la cour de la maternelle pour faire de l'ombre sur

la structure de jeux et plusieurs le long du parking pour ombrager la cour de l'élémentaire.

- Mme LIÉGÉ fait remarquer que l'arbre n'est pas planté au bon endroit, Mme Tavel indique que c'était pour faire de l'ombre à la structure de jeux des enfants. Mme LIÉGÉ répond que c'était pour l'ombre du banc des professeurs pour surveiller les enfants. Madame Tavel propose donc un parasol car le soleil se déplaçant, le parasol pourrait être orienté.
- Mme LIÉGÉ informe qu'il manque une clé pour l'entrée principale de l'école maternelle pour les professeurs qui souhaitent arriver le matin à 7h30, Madame Tavel indique que ce sujet aurait pu être traité avant sans attendre le conseil. Il est également demandé une clé pour le RDC de l'école élémentaire, Mme Tavel propose que cette porte soit déverrouillée à 7h20 par le personnel de la garderie.
- Mme TAVEL informe l'assemblée qu'une aire de jeux conçue pour l'inclusion va être construite sur la place des quatre saisons sous la responsabilité de la mairie de Novalaise. Mme TAVEL espère que l'Inspection Académique sera plus réactive pour verser la subvention de l'état liée à l'achat des équipements numériques. Le SIVU a déjà commencé à rechercher une solution pour la demande de bancs entourant les arbres.
- Les demandes de mobilier pour l'école élémentaire et maternelle transmises au SIVU seront étudiées à l'occasion du prochain budget qui sera établi en mars 2022.

## 6. PROJETS 2021-2022

- *Intervention de l'association « LIRE ET FAIRE LIRE » : reprise des séances ce trimestre. Une fois par jour en maternelle pendant le temps scolaire et une fois par jour en élémentaire à la pause méridienne.*
- *Sortie musique et nature au cycle 1 (3 sorties de prévues) – une sortie neige est prévue cet hiver et une sortie au lac en fin d'année.*
- *Intervention d'un apiculteur dans les classes de maternelle dans le courant de l'année.*
- *Une sortie à la sapinière pour 2 classes de maternelle est prévue le lundi 29 novembre.*
- *Les élèves de maternelle assisteront à un spectacle pendant la semaine du spectateur à la maison du lac le 07 décembre.*
- *Une animation de Noël se déroulera à l'école maternelle dans les derniers jours de la période en cours.*
- *Spectacles « Jeune public » : les classes de l'élémentaire se sont inscrites à plusieurs spectacles jeunes publics proposés par l'espace Malraux ou la MJC de Chambéry.*
- *Les CM1-CM2 et CM2 se sont rendus au théâtre Charles Dullin le 12 octobre pour assister au spectacle : « Quand un animal te regarde ».*
- *Les classes de CP iront à la MJC le 19 novembre pour voir : « Le grenier à pépé » (cirque, acrobatie et musique).*
- *Les classe de cycle 2 se rendront à Malraux le 9 décembre pour une représentation du Cirque du Cambodge.*
- *Les CE2 passeront cette année le permis piéton et les CM2 le permis internet avec le concours de la gendarmerie nationale.*
- *Le projet « école et cinéma » est reconduit pour toutes les classes de l'école (programmation par cycle, les dates des projections ne sont pas encore connues).*
- *L'école participera également à fête du court métrage au mois de mars.*
- *Nous espérons que le carnaval pourra se dérouler normalement.*
- *Le projet « percussions » est reconduit pour 3 classes de l'école élémentaire : CE1-CE2, CE2 et CM1.*
- *Les élèves du cycle 3 ont participé à la cérémonie du 11 novembre. La présence en grand nombre des élèves et de leurs parents a été saluée par tous. Mme TAVEL*

- remercie vivement les enseignants pour leur investissement.*
- *Les élèves du cycle 3 ont participé en début d'année à un cycle rugby avec l'appui du Comité de Savoie.*
  - *Les classes de CP ont réalisé un cycle natation de 7 séances à la piscine de Chambéry. Les enseignantes précisent que les conditions étaient favorables pour l'apprentissage des élèves et l'organisation de la classe : séance l'après-midi, uniquement 3 classes dans le bassin et beaucoup de parents pour accompagner.*
  - *Les séances de natation en eaux libres pour les CM2 se dérouleront en fin d'année scolaire.*
  - *Projets financés par la CCLA :*
  - *Participation aux Journées Européennes du patrimoine pour les CM1 en début d'année*
  - *Fête des lumières : les classes de CP préparent avec la Compagnie des petits détournements une participation à cette manifestation.*
  - *Fête de la nature : les classes élémentaires participeront à cet évènement au mois de mai.*
  - *Les classes de CM1-CM2 et CM2 participeront au projet : « Études paillettes et fantaisies », un projet autour du chant et de la transcription musicale.*
  - *Les classes de maternelle bénéficieront d'animations autour du tri des déchets et du compostage. Un intervenant proposera également une animation sur les oiseaux et le lynx.*
  - *Reprise des prêts de livres à bibliothèque de l'école.*
  - *Mme ROETS rappelle qu'un animateur peut intervenir dans les classes. Une demande a été formulée sur « le savoir rouler pour les CM1.*

## 7. QUESTION DIVERSES

- Santé scolaire 2021-2022 : la mises à jour des PAI est en cours.
- Les visites médicales de la PMI (protection maternelle et infantile) sont prévues pour les PS et MS (nés entre juillet 2017 et juin 2018).
- Un bilan est en train d'être réalisé en GS sur des compétences fondamentales en GS, qui sera transmis à la médecine scolaire afin de dépister d'éventuelles remédiations à mettre en place.
- Une animation de prévention organisée par la CPAM de la Savoie autour du thème de l'hygiène dentaire se déroulera dans les classes de GS en mars 2022.
- Le dispositif «PHARE » plan de lutte contre le harcèlement scolaire est généralisé à l'ensemble du territoire. La journée nationale de lutte contre le harcèlement se tiendra le 18 novembre. Les classes traitent de ce problème en EMC.
- École inclusive :  
2 AESH (accompagnant des élèves en situation de handicap) interviennent sur l'école : Rosy FREZOULS en élémentaire, suivi de 2 élèves en CP et en CM2.  
Pearl RICHON en maternelle qui suit une élève de PS en situation de handicap, scolarisée 3 matinées par semaine.  
Des aménagements matériels pour une plus grande accessibilité sont en cours.
- Bilan du RASED  
Voir infographie (23 élèves suivis sur l'école en 2020-2021, soit 7% des élèves)  
Mme ALONSO (enseignante spécialisée) intervient plus particulièrement sur le cycle 2 le lundi et jeudi, à la demande des enseignants, soit dans la classe, soit en petits groupes. Elle est en relation avec la psychologue scolaire.
- Les APC (activités pédagogiques complémentaires) sont dispensées par les



enseignants. Cette aide est centrée sur les apprentissages fondamentaux.

- Mme ROETS indique qu'un dispositif pour aider les enfants qui rencontrent des difficultés scolaires peut être mis en place par l'AEL.
- Services Civiques :  
2 personnes ont été embauchées en mission de service civique du 21 octobre au 07 juillet 2022. Il s'agit de Julie OUDARD (élémentaire) et Manon VEUILLET (maternelle).
- Le projet d'école sera redéfini dans le courant de l'année et présenté au second ou troisième conseil d'école. Il sera défini sur la base des résultats des élèves aux évaluations CP et CM2 et les constats des enseignants. Le conseil école / collège de cette semaine est une première étape de ce travail.
- SIVU  
Mme TAVEL relève le cas de bagarres entre enfants à la cantine dernièrement et questionne les enseignants sur le climat général de l'école. Les enseignants n'ont pas observé de changement particulier du comportement des élèves. Ils rappellent régulièrement aux élèves la nécessité d'adopter la même attitude respectueuse envers tous pendant la totalité de la journée scolaire : temps de classe, de récréation, de cantine et de garderie. M LABERGERIE souhaitent que les parents concernés soient informés rapidement en cas de problème. Une attention particulière sera portée dans les semaines qui viennent pour prévenir toute récurrence.
- M LEULLIER remercie l'ADEP pour son implication et l'accompagnement financier des projets menés par les enseignants aux bénéfices des élèves. M AULARD, membre de l'ADEP, précise que la politique de l'ADEP est de mettre à disposition de l'école les bénéfices réalisés l'année précédente. Mme CURIOZ MAKO souligne les adaptations et le dynamisme dont l'association a du faire preuve pendant la période COVID grâce à une équipe qui innove régulièrement. La fête d'Halloween a rencontré un vif succès.
- Les délégués de parents font état des difficultés récurrentes de stationnement autour de l'école et des problèmes d'incivilités routières aux abords des établissements scolaires.
- Suite à une question des parents sur la restauration scolaire, Mme Tavel précise que l'épluchage des fruits est réalisé pour les enfants qui en font la demande et que celui-ci est systématique pour les élèves de maternelle.
- Certains parents interrogent le SIVU sur la possibilité de tempérer l'eau des lavabos au regard des nombreux lavages de mains imposés par le protocole sanitaire mais des raisons de sécurité pour les enfants (eau chaude) et la nécessité de travaux importants rendent cette suggestion impossible actuellement.
- Mme CURIOZ MAKO relaie une question sur la facturation de la cantine et de la garderie pour les parents séparés. Mme Tavel répond que les frais de gestion de deux comptes séparés imposent une facturation pour chaque compte.

Fin du Conseil d'école

Secrétaire de séance : Mme BRAISE Céline

Visé par M. LEULLIER Franck